

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/10/2024 - 149011 - 2019 B 23095 - 853 466 324 - 20 EME BARBIER

20EME BARBIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Bisson - 75020 Paris
N° SIREN 853 466 324 RCS PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

11 OCT. 2024

Sous le N° :

449 044



RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, les documents suivants :

- les comptes annuels relatifs à l'exercice (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le texte des résolutions qui seront soumises à votre approbation au cours de cette assemblée ;

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Établissement des comptes annuels

La présentation des comptes annuels est conforme aux conditions définies à l'article 11 du Code de commerce.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents

Chiffres de l'activité

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 50 745,84 euros.

Les frais du personnel et charges sociales se sont élevés à 51 766,17 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 70 808,77 euros.

Le résultat d'exploitation présente un déficit de 3 545,12 euros.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 présente un déficit comptable de 3 685,46 euros.

Le résultat fiscal est de 0,00 euros.

RESULTAT - AFFECTATION

L'exercice 2023 fait apparaître un déficit comptable de 3 685,46 euros que nous vous proposons d'affecter en totalité de la manière suivante

- La totalité au débit du compte « Autres Réserves », soit 3 685,46 euros.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Paris, le 28 juin 2024

La gérance

20ème BARBIER
3, rue Bisson
75020 PARIS

CR 179

20EME BARBIER

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue Bisson - 75020 Paris
N° SIREN 853 466 324 RCS PARIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-neuf juin,
A 14 heures,

Les associés se sont réunis au 3 rue Bisson - 75020 PARIS sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre remise en main propre, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. MTIMET Mouldi, associé gérant.

Sont présents :

- M. MTIMET Mouldi, associé, propriétaire cent parts sociales ;
- M. CHAHBANI Raouf, associé, propriétaire de cent parts sociales ;

Soit au total deux associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Affectation du résultat 2023.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le rapport de la gérance
- Les comptes annuels
- La feuille de présence à l'assemblée,
- La feuille d'émargement de convocation remise en main propre,
- Le rapport du gérant,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus.

Il déclare la discussion ouverte.

RC M M

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat déficitaire de **3 685,46 euros** de la manière suivante

- La totalité au débit du compte « Autres Réserves », soit **3 685,46 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

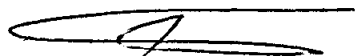
Troisième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. MTIMET Mouldi pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

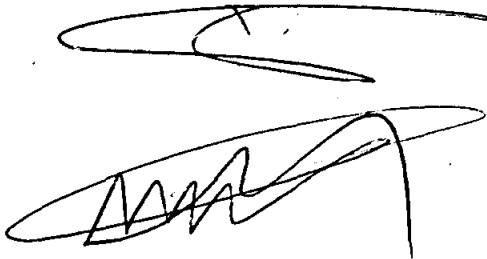
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et la gérance.



La gérance

Les associés

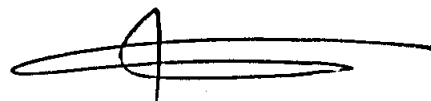
20ème BARBIER
3, rue Bisson
75020 PARIS



Désignation de l'entreprise SAS 20EME BARBIER										Néant <input type="checkbox"/>							
Adresse de l'entreprise 3 RUE BISSON 75020 PARIS																	
Numéro SIRET* 8 5 3 4 6 6 3 2 4 0 0 0 1 1																	
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2							
										Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le					
										3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2					
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net	
										1		2		3		4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	20 000	012		20 000	20 000									
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *		028	11 250	030	5 052	6 198	729									
	Immobilisations financières * (1)		040	4 314	042		4 314	4 314									
	Total I (5)		044	35 564	048	5 052	30 512	25 043									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 445	070		1 445	500									
		Autres* (3)	072		074			45									
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	1 037	086		1 037	981									
	Charges constatées d'avance*		092		094												
Total II		096	2 482	098		2 482	1 527										
Total général (I + II)		110	38 046	112	5 052	32 994	26 569										
PASSIF										Exercice N NET		Exercice N-1 NET					
										1		2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			1 000	1 000										
	Écarts de réévaluation		124														
	Réserve légale		126			100	100										
	Réserves réglementées*		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* (131))		132			9 859	11 630										
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136			(3 685)	(1 771)										
	Provisions réglementées		140														
Total I		142			7 273	10 959											
Provisions pour risques et charges		154															
Total II		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			966	1 457										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			8 939	1 401										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : (169) 3)		172			15 815	12 753										
Produits constatés d'avance		174															
Total III		176			25 721	15 611											
Total général (I + II + III)		180			32 994	26 569											
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	6 250											
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

20ème BARBIER
3, rue Bisson
75020 PARIS



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 20EME BARBIER		Néant <input type="checkbox"/>														
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le															
		3	1	1	2	2	0	2	3	3	1	1	2	2	0	2	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*									210										
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires		209						210									
					215						214									
					217						218				50	746			51	223
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222									
	Production immobilisée*									224										
	Subventions d'exploitation reçues									226				1	500					
Autres produits									230				15	018				7	265	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232				67	264				58	489	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)									234										
	Variation de stock (marchandises)*									236										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)									238										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*									240										
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)								242				17	534				16	219
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243						244				719					1	039
	Rémunérations du personnel*									250				50	109				40	017
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252				1	657				1	776
	Dotations aux amortissements*									254				781					1	250
	Dotations aux provisions									256										
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259							262				9						8	
		260																		
Total des charges d'exploitation (II)									264				70	809				60	309	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270				(3	545)				(1	820)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)								280											
	Produits exceptionnels (IV)								290										49	
	Charges financières (V)								294											
	Charges exceptionnelles (VI)								300				140							
	Impôts sur les bénéfices* (VII)								306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)									310				(3	685)				(1	771)	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col.2							312										3	685
Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*								316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318											
	Provisions non déductibles*								322											
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)								324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247					écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330										
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. septies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138									
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989		Pole de compétitivité (44. undecies)	990											342	
	Investissements outre-mer	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346											350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 Déficit col. 2							352										3	685
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)								356											
	Déficits antérieurs reportables* : 3 579																		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 Déficit col. 2							370										3	685
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381			Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380				388											
	Montant de la T.V.A. collectée	374		10 149	Effectif moyen du personnel* :	376		3	dont apprentis :			handicapés :			Effectif affecté à l'activité artisanale :	861				
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		639	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 20EME BARBIER							Néant <input type="checkbox"/>	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	20 000	402		404		406	20 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	6 250	444		446	6 250	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 000	472		474		476	5 000	
Immobilisations financières		480	4 314	482		484		486	4 314	
TOTAL		490	29 314	492	6 250	494		496	35 564	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	52	534		536	52	
	Installations générales, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	4 271	562	729	564		566	5 000	
TOTAL		570	4 271	572	781	574		576	5 052	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1) 579				Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

20ème BARBIER
3, rue Bisson
75020 PARIS

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS 20EME BARBIER Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		3 579	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés		983			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits reportables		984		3 579	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA				
Déficits de l'exercice		860		3 685	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129		
Total des déficits restant à reporter		870		7 264	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 du Code des Transports)		800	<input type="checkbox"/>	
VI CRÉDITS D'IMPÔTS									
Crédit d'impôt recherche		202			Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants		203		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		205			Crédit d'impôt investissement en Corse		206		
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)		208			Autres imputations		211		
					Crédit d'impôt famille		204		
					Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		207		
					Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		139		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France -- http://www.sage.fr

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

20ème BARBIER
3, rue Bisson
75020 PARIS

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 20EME BARBIER		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012023	et clos le : 31122023	Durée en nombre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	50 746
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	50 746
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	5 918
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	11 616
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	17 534
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137 33 212
Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	33 212

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

20ème BARBIER
3, rue Bisson
75020 PARIS



EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - http://www.sage.fr